

**CHAMBRE DE COMMERCE ET DE L’INDUSTRIE,**

**DES METIERS ET DE L’AGRICULTURE DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA**

AVIS DE MARCHÉ

**Section I. Pouvoir adjudicateur**

**I.1 Nom et adresse**

Chambre de Commerce, d’Industrie, des Métiers et de l’Agriculture

BP 457 – Mata-Utu

98600 UVEA – Pacifique Sud

Tél. 00 681 72-17-17

Mail : secretariat@ccima.wf

Profil acheteur : <https://www.ccima.wf/>

**I.2 Obtention du dossier**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement auprès de :

Chambre de Commerce, d’Industrie, des Métiers et de l’Agriculture

BP 457 – Mata-Utu

98600 UVEA – Pacifique Sud

Tél. 00 681 72-17-17

Mail : secretariat@ccima.wf

Chambre de Commerce, d’Industrie, des Métiers et de l’Agriculture

Matea – Leava

98620 FUTUNA- Pacifique Sud

Tél : 00 687 72 36 12

Et sur le site [www.ccima.wf](http://www.ccima.wf)

**I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues**

Le point de contact susmentionné

**I.4 Type de pouvoir adjudicateur**

Chambre de Commerce, d’Industrie, des Métiers et de l’Agriculture

**Section II. Objet de la consultation**

**II.1 Étendue du marché**

Travaux de construction du marché couvert du village de Fiua à Sigave – île de Futuna

Numéro de référence : CCIMA/2022/1

**II.2 Type de marché**: Marché public de travaux

**II.3 Codes CPV Principaux :** 45000000-7 : Travaux de construction

**II.4 Lieux d’exécutions**: 98620 FUTUNA

**II.5 Informations sur les lots**

Le contrat comporte un lot unique. La dévolution en lots séparés, dans le cas particulier, risque de rendre techniquement difficile ou financièrement coûteuse l'exécution des prestations.

**II.6 Décomposition en tranches / Prestations supplémentaires**

Les prestations sont réparties en 8 tranches.

Le marché comporte 2 (deux) Prestations Supplémentaires Eventuelles (PSE)

PSE 1 - Climatiseur 9000 BTU

PSE 2 – Ventilateur plafonnier

**II.6 Critères d’attribution**

Critère Prix : 35 points

Valeur technique : 65 points

**II.7 Variantes**

Les variantes ne sont pas autorisées.

**II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement**

Le marché sera financé sur le Contrat de Convergence et de Transformation ; convention avec le Ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation et fonds propres de la CCIMA.

**II.9 Visite du site**

La visite du site est vivement conseillée au candidat avant d’établir son offre, mais la visite n’est pas obligatoire.

Personne à solliciter : Esau Lataiuvea, Chef d’antenne de la CCIMA à Futuna : 72 36 12

**Section III. Procédure**

**III.1 Type de procédure**

La présente consultation est lancée selon la procédure d’appel d’offres en vertu des dispositions du décret n°57-818 du 22 juillet 1957 fixant les règles générales applicables aux marchés passés au nom des groupes de territoires, territoires et provinces d’outre-mer.

**III.2 Date limite de réception des offres : 01/04/2022 à 12h00 (heure de Wallis)**

**- Soit transmission papier contre récépissé ou par pli recommandé avec A/R auprès de :**

Chambre de Commerce, d’Industrie, des Métiers et de l’Agriculture

BP 457 – Mata-Utu

98600 UVEA – Pacifique Sud

Tél. 00 681 72-17-17

Mail : secretariat@ccima.wf

**- Soit transmission électronique**

La transmission électronique des plis se fera **uniquement** par courrier électronique à l’adresse : secretariat@ccima.wf .

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur. La transmission des plis sur un support physique électronique tels que CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, Courriel ou tout autre support matériel n’est pas autorisée.

Les pièces de la candidature et celles de l’offre doivent être transmises en seule fois, lors d’un seul et même envoi.

Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aussi, l’attention des candidats est attirée sur le fait qu’un second dépôt par un même signataire (même identifiant) se substituera au premier : il y a donc lieu d’adresser une nouvelle offre complète et non un additif.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Tout document contenant un virus informatique fera l’objet d’un archivage de sécurité et sera réputé n’avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l’ouverture des plis. Les candidats sont informés que l’attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les plis dont la transmission serait effectuée après la date et l’heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l’objet d’un archivage.

La signature électronique des documents et du contrat, par le soumissionnaire, n’est pas exigée dans le cadre de cette consultation.

**III.3 Délais de validité des offres**

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Section IV. Renseignements complémentaires**

**IV.1 Procédure de recours**

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l’introduction de recours :

Tribunal Administratif des îles de Wallis et Futuna

BP 600 - Mata’Utu - 98600 WALLIS

Tel.: 00 (681) 72.14.85 - Fax.: 00 (681) 72.14.86 - Courriel : tamatautu@mail.wf

**IV.2 Date d’envoi du présent avis :** 01/02/2022